

## Prise de position de Bronislaw Geremek sur le rôle du Conseil de l'Europe dans l'unification du continent (24 juin 1998)

**Légende:** Bronislaw Geremek, ancien ministre polonais des Affaires étrangères, explique comment le Conseil de l'Europe, en tant que défenseur des droits de l'homme et de l'État de droit, a contribué considérablement à nourrir les aspirations de la société civile des pays du bloc de l'Est à accéder à ces mêmes prérogatives.

**Source:** Geremek, Bronislaw, Le rôle du Conseil de l'Europe dans l'unification du continent. [EN LIGNE]. [Strasbourg]: Conseil de l'Europe, [21.12.2007]. Disponible sur <http://www.coe.int/t/f/multimedia/son/b17geremek.asp#TopOfPage>.

**Copyright:** (c) Conseil de l'Europe

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/prise\\_de\\_position\\_de\\_bronislaw\\_geremek\\_sur\\_le\\_role\\_du\\_conseil\\_de\\_l\\_europe\\_dans\\_l\\_unification\\_du\\_continent\\_24\\_juin\\_1998-fr-5cb065eb-ecc8-4903-a38a-2e4d5491eef3.html](http://www.cvce.eu/obj/prise_de_position_de_bronislaw_geremek_sur_le_role_du_conseil_de_l_europe_dans_l_unification_du_continent_24_juin_1998-fr-5cb065eb-ecc8-4903-a38a-2e4d5491eef3.html)

**Date de dernière mise à jour:** 02/07/2015

## Le rôle du Conseil de l'Europe dans l'unification du continent

Dans le monde occidental, le Conseil de l'Europe à un certain moment est devenu une institution presque banale, une institution qui déclarait le respect de la démocratie, des droits de l'homme, de l'État de droit, mais enfin dans la situation de l'occident, le Conseil de l'Europe semblait un monument sans application concrète. Et puis 1989, le réveil de l'autre Europe à la liberté a complètement changé la situation. Tout d'un coup, l'Europe toute entière a vu quelle importance peut avoir cette institution. Grâce à cette déclaration, à sa philosophie des droits de l'homme, de l'État de droit, le concept de la démocratie et aussi par ce corps de conventions dont dispose le Conseil de l'Europe. Mais pour nous les autres, ceux de l'autre Europe, pour l'opposition démocratique dans les différents pays de l'Europe centrale, le Conseil de l'Europe était justement cette institution qui nous donnait une sorte de maître de Sèvres de la liberté européenne et on peut dire que c'était notre rêve. Mais cette fois-ci, les rêves avaient un certain contenu concret.

Quand on regarde cette longue histoire du Conseil de l'Europe, il faut voir que c'est au cours des décennies que le Conseil a établi sa philosophie d'action et c'est après 1989 avec la confrontation, avec la grande aspiration humaine des peuples de l'autre Europe que le Conseil de l'Europe a retrouvé tout son lustre et sa magnifique puissance.

Le Conseil de l'Europe n'a pas accepté les élections de 1989 comme des élections démocratiques. Et pour cause, parce que ces élections-là n'étaient pas démocratiques. Et ce n'est qu'après les élections de 1991 que le Conseil de l'Europe a décidé que la Pologne a obtenu un seuil de maturité politique suffisant.

Je crois qu'il est très difficile de voir de quelle façon on peut donner à ce concept des droits de l'homme un contenu réel et concret. A mon sens, la solution passe par la notion de société civile. Quand on dit la société civile, on ne sait pas très bien de quoi on parle. Les institutions, on sait. Le Conseil de l'Europe, il y a le Secrétaire Général, il y a la bureaucratie. On peut avoir le numéro de téléphone. Mais le numéro de téléphone de la société civile, c'est difficile de le trouver, c'est difficile de le mettre dans l'annuaire. Et en fait, la société civile, c'est le citoyen qui participe à la vie publique, qui sait quels sont ses droits, qui sait comment lutter pour ses droits et ce sont aussi les organisations non gouvernementales. A l'époque du régime communiste, la société civile c'était une façon de dire : "Bon, ils ont le pouvoir, mais nous sommes la société". Et c'est d'ailleurs nous qui nous organisons en dehors de toutes les structures du pouvoir.

La grande chance du Conseil de l'Europe, c'est de réunir le langage juridique du respect des droits de l'homme avec des conventions, avec la Cour. Le tribunal de Strasbourg donne une certaine force au concept des droits de l'homme et à toute l'action du Conseil de l'Europe, donc d'unir ça, d'unir ce langage juridique avec l'action sociale dirigée vers la création de la société civile, les initiatives locales, organisations non gouvernementales. Et c'est dans ce contexte que le Conseil de l'Europe trouverait une place dans les réseaux des institutions européennes servant la cause de la paix européenne. On oublie un peu, la guerre est tellement loin de nous, on oublie que le véritable but de toute cette organisation, c'est assurer la paix.